|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 1** | **Document C23/62-F** |
| **9 juin 2023** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Rapport de la Secrétaire générale |
| VERS UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES UNIQUE À L'ÉCHELLE DE L'UIT |
| **Objet**Dans sa Décision 5 (Rév. Bucarest, 2022), la Conférence de plénipotentiaires (Bucarest, 2022) a chargé le Secrétaire général d'élaborer une stratégie de mobilisation des ressources financières à l'échelle de l'UIT permettant de répondre à la nécessité de financements supplémentaires pour respecter les priorités de l'organisation et de la présenter au Conseil de l'UIT, afin qu'il l'examine et fournisse des orientations quant à sa mise en œuvre.Le présent document constitue une première étape vers l'élaboration de cette stratégie. Il contient des données de référence et des informations générales, ainsi que les plans initiaux du Secrétariat et des recommandations à l'intention du Conseil. Il vise à recenser les moyens d'accroître le budget ordinaire et les produits extrabudgétaires. Sur la base des contributions soumises à la session de 2023 du Conseil, le Secrétariat affinera ensuite les concepts présentés et développera la stratégie plus avant, afin de la présenter au Conseil à sa session de 2024.**Suite à donner par le Conseil**Le Conseil est invité à **prendre note** du présent document.**Lien(s) pertinent(s) avec le plan stratégique**Mobilisation des ressources.**Incidences financières**Augmentation possible du budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Références**[*Décision 5*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/DEC-005-F.pdf) *(Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires; Documents* [*C17/67*](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0067/en) *et*[*C23/INF/12*](https://www.itu.int/md/S23-CL-INF-0012/en) *du Conseil;* [*Plan d'action de Kigali*](https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/tdc/D-TDC-WTDC-2022-PDF-F.pdf)*.* |

# 1 Considérations générales

1.1 Dans sa Décision 5 (Rév. Bucarest, 2022), la Conférence de plénipotentiaires a chargé le Secrétaire général d'élaborer une stratégie de mobilisation des ressources financières à l'échelle de l'UIT permettant de répondre à la nécessité de financements supplémentaires pour respecter les priorités de l'organisation et de la présenter au Conseil afin qu'il l'examine et fournisse des orientations quant à sa mise en œuvre.

1.2 En outre, dans le plan stratégique de l'UIT pour 2024-2027, tel qu'approuvé par la PP‑22, il est indiqué que:

L'intensification des activités de mobilisation des ressources et l'augmentation des financements sont indispensables pour atteindre les objectifs de l'Union et renforcer l'appui de l'UIT aux membres. Par conséquent, l'UIT reconnaît qu'il est nécessaire de recenser les moyens les plus efficaces pour mobiliser des ressources extrabudgétaires, renforcer ses capacités de mobilisation des ressources et améliorer sa stratégie actuelle de levée de fonds, tout en tirant parti des contributions des partenaires pour compléter ces activités. L'UIT élaborera des cadres d'engagement financier à long terme pour planifier, programmer et exécuter efficacement des projets et améliorer la prévisibilité des flux de ressources.

1.3 Lors de sa session de 2017, le Conseil a adopté des principes relatifs à la mobilisation des ressources, disponibles [ici](https://www.itu.int/hub/membership/how-we-are-funded/principles-for-resource-mobilization/#:~:text=Defining%20the%20scope%3A%20%E2%80%9CResource%20Mobilization,revenues%20and%20extra%2Dbudgetary%20contributions.). Dans le cadre de ces principes, le Conseil est convenu de ce qui suit:

Les contributions mises en recouvrement provenant des États Membres de l'UIT, qui constituent la principale source de recettes de l'UIT, devraient bénéficier de la priorité absolue pour la mobilisation des ressources. Ces contributions sont fournies en vue d'appuyer un Plan stratégique approuvé ainsi que sa mise en œuvre dans le cadre de Plans opérationnels, au moyen du budget ordinaire de l'UIT. En conséquence, les États Membres sont encouragés à accorder la priorité à leurs contributions mises en recouvrement, pour qu'elles constituent la principale assistance financière fournie à l'UIT, en maintenant ces contributions ou, lorsque cela est possible, en les augmentant avant d'envisager de mettre à disposition des ressources pour des activités n'entrant pas dans le cadre du budget ordinaire de l'UIT.

Il est également convenu que le Secrétariat encouragera les membres et les autres parties prenantes, dans la mesure du possible, à fournir un appui sous la forme de contributions extrabudgétaires et volontaires, afin de répondre aux priorités de l'organisation.

1.4 Au titre du suivi de la Décision 5 (Rév. Bucarest, 2022), le Secrétariat a soulevé cette question dans le cadre des discussions tenues lors de l'exercice interne de réflexion prospective de l'UIT (Piliers I et II), entre novembre 2022 et février 2023, et lors de la retraite de la haute direction de l'UIT, en février 2023. À la suite de ces discussions, le Secrétariat a engagé le Boston Consulting Group (BCG) à titre gracieux, afin d'aider l'UIT à élaborer une stratégie de financement et de mobilisation des ressources à l'échelle de l'UIT, ce qui a donné lieu à un premier projet de stratégie de mobilisation des ressources à l'échelle de l'UIT qui définit la proposition de valeur de l'UIT et son modèle de participation, en mettant l'accent sur les points suivants:

• comprendre la situation actuelle de l'UIT en matière de financement;

• définir la proposition de valeur de l'UIT, sur la base des entretiens avec les membres et les parties prenantes, en la rendant attrayante afin d'accroître la mobilisation des ressources;

• proposer un nouveau modèle de participation et de mobilisation des ressources ainsi que des options pour sa mise en œuvre.

# 2 Principales conclusions de l'exercice de réflexion prospective, de la retraite de la haute direction et du projet de mobilisation de ressources élaboré avec l'appui du Bolton Consulting Group

## 2.1 Analyse du financement à l'UIT: situation actuelle et tendances

a) Budget ordinaire et produits extrabudgétaires

Les produits correspondant aux unités contributives versés par les États Membres sont restés stables au cours des cinq dernières années. En 2022, les contributions mises en recouvrement des États Membres représentaient 61% du total des produits de l'UIT.

Les produits provenant des contributions des Membres de Secteur, y compris les Associés et les établissements universitaires, représentent environ 9% du total des produits de l'UIT. Alors que le nombre de Membres de Secteur a atteint le niveau le plus élevé jamais enregistré, soit près de 1 000 entités membres, les produits provenant des contributions qu'ils versent sont restés pratiquement stables pendant plus d'une décennie, oscillant entre 16 et 17 millions CHF. Cette situation tient au fait que l'essentiel des nouveaux membres relèvent de catégories versant des contributions peu élevées, notamment les Associés, les établissements universitaires et, plus récemment, les petites et moyennes entreprises, et que des exonérations du paiement des droits ont été accordées aux organisations à caractère international remplissant les conditions requises.

Le recouvrement des coûts est appliqué au traitement des fiches de notification de réseaux à satellite, à l'attribution des ressources de numérotage et à l'appui aux projets du BDT. Les autres produits extrabudgétaires provenant de la vente de publications ont un cycle relativement prévisible, fondé principalement sur la parution programmée des principales publications relatives aux services de radiocommunication maritime. Durant ce cycle, les années caractérisées par une baisse des produits ont représenté un défi dans le cadre de la planification du budget de l'UIT.

Tableau 1 – Budget ordinaire et produits extrabudgétaires

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|   | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
| États Membres | 108,6 | 109,9 | 109,3 | 109,3 | 109,2 |
| Membres de Secteur | 16,3 | 16,6 | 16,4 | 16,3 | 16,3 |
| Publications | 13,9 | 15,6 | 17,1 | 19,4 | 14,6 |
| Fiches de notification de réseaux à satellite | 19,1 | 12,1 | 13,6 | 11,2 | 10,2 |
| Autres (numérotage, appui aux projets, ITU Telecom) | 3,4 | 2,6 | 1 | 0,9 | 1,25 |
| Contributions volontaires | 13,8 | 14 | 10,8 | 19,9 | 12,8 |

b) Aperçu des fonds extrabudgétaires

En 2022, un total de 12,8 millions CHF a été reçu au titre de fonds extrabudgétaires, dont 56 % étaient destinés à des projets, 19% à des motifs liés au personnel, par exemple au titre de détachements ou de prêts, 15% au parrainage de manifestations (principalement le Sommet sur l'intelligence artificielle au service du bien social, le SMSI, la Commission sur le large bande et le Sommet de la jeunesse) et 10% à d'autres fins.

Les fonds extrabudgétaires représentaient environ 8% du total des produits en 2022, soit une faible proportion par rapport à de nombreuses autres institutions des Nations Unies, y compris d'autres institutions spécialisées qui dépendent principalement des contributions mises en recouvrement.

En 2022, les fonds extrabudgétaires ont été répartis dans l'ensemble de l'UIT, le BDT recevant 64%, le TSB 18%, le BR 2% et le Secrétariat général 16%. On trouvera la liste des principaux bailleurs de fonds pour 2022 dans l'[Annexe 1](#Annex_1) du présent document.

En 2022, 65% des fonds extrabudgétaires, soit 8,4 millions CHF, provenaient des États Membres, dont une grande partie, environ 3,8 millions CHF, provenait d'organismes nationaux de développement et de ministères des affaires étrangères. Il est possible de renforcer la collaboration avec des organisations d'aide publique au développement (APD) au titre de projets et de l'assistance technique, l'UIT n'ayant collaboré qu'avec un petit nombre d'entre elles à ce jour. Voir l'[Annexe 2](#Annex_2) du présent document.

En ce qui concerne les contributions extrabudgétaires du secteur privé, l'UIT a mobilisé 1,9 million CHF provenant du secteur privé (Membres et non-membres) en 2022, ce qui représente 15% des fonds extrabudgétaires. Les principaux bailleurs de fonds du secteur privé en 2022 étaient Huawei, ZTE Corporation, Microsoft, Meta, Technology Innovation Institute et IBM, qui ont chacun versé au moins 150 000 CHF.

À l'heure actuelle, l'UIT ne collecte que peu de fonds auprès de fondations. Des contributions récentes ont été apportées par la Fondation Botnar (442 000 CHF en 2022). Il s'agit d'une piste à explorer, car les domaines de travail de l'UIT intéressent de plus en plus les fondations et institutions philanthropiques.

## 2.2 Modèles de financement dans le système des Nations unies

Il existe des modèles de financement très différents au sein du système des Nations Unies, en fonction des mandats et des activités essentielles de chaque organisation. Certaines organisations, comme l'UNICEF, le HCR et le PAM, dépendent principalement de contributions volontaires qui sont, pour l'essentiel, affectées à des projets et initiatives en particulier. Les collectes de fonds liées à des situations d'urgence représentent généralement un pourcentage important des fonds collectés. Ces organisations ont mis en place des opérations de collecte de fonds professionnelles importantes, en sollicitant des contributions auprès des pouvoirs publics, du secteur privé, des fondations, des grandes fortunes et même de la population générale.

Par ailleurs, des organisations telles que l'UIT, l'UPU, l'AIEA, l'OIT, l'OMI, l'UNESCO et l'OMM s'appuient généralement sur des contributions mises en recouvrement pour financer leurs activités et mettre en œuvre les programmes de travail approuvés, lesquelles contributions sont complétées, dans certains cas, par des contributions volontaires pour des projets et des initiatives spéciales. L'OMPI se distingue par le fait qu'elle a conçu un modèle économique selon lequel la majeure partie de ses produits provient de ses services liés aux brevets.

Plusieurs institutions des Nations Unies ont récemment vu leur budget augmenter, notamment l'OIM, l'OMS et l'OMM:

• À l'OIM, lors de sa 113ème session (octobre 2022), le Conseil de l'OIM a approuvé une augmentation de la part administrative du budget de 12 millions USD par an sur une période de cinq ans, financée par les contributions mises en recouvrement des États Membres. D'ici à 2027, cette augmentation devrait représenter un total de 60 millions USD supplémentaires par an[[1]](#footnote-1).

• À l'OMS, lors de la 76ème Assemblée mondiale de la santé (mai 2023), le budget‑programme de l'OMS pour 2024-2025 a été approuvé avec une augmentation de 20% des contributions mises en recouvrement. Cette décision portera le budget de l'OMS à 6,83 milliards USD[[2]](#footnote-2).

• À l'OMM, le Congrès météorologique mondial (juin 2023) a approuvé un budget ordinaire d'un peu plus de 278 millions CHF pour l'exercice financier 2024‑2027, soit une augmentation de 2,4% par rapport à l'exercice 2020-2023[[3]](#footnote-3).

## 2.3 Évaluation de la perception de l'UIT par les principales parties prenantes

Depuis février 2023, l'UIT et le Boston Consulting Group ont recueilli les retours d'informations de parties prenantes internes et extérieures, notamment des États Membres, du secteur privé, du secteur social et d'autres institutions des Nations Unies, dans le cadre de plus de 70 entretiens, et ont analysé plus de 100 documents et rapports. Cet exercice a permis de tirer plusieurs enseignements importants, qui font écho aux résultats de l'exercice de réflexion prospective et de la retraite de la haute direction et mettent en évidence des sources de possibilités essentielles pour accroître la valeur et la portée de l'UIT:

• positionner l'UIT en tant qu'organisation forte, adaptée à son objet et avec une portée concrète;

• accroître la participation du secteur privé;

• mettre à jour les structures existantes et simplifier les processus;

• mieux structurer les données et partager les connaissances;

• renforcer la coordination des activités de sensibilisation avec les parties prenantes.

## 2.4 Cadre de positionnement d'une UIT unie dans l'action

Sur la base de l'analyse ci-dessus, le Secrétariat de l'UIT et le Boston Consulting Group ont travaillé de concert pour définir le cadre de positionnement d'une UIT unie dans l'action qui repose sur cinq grandes valeurs piliers (voir le tableau 2), conformément aux objectifs figurant dans le plan stratégique de l'UIT et sur la base de thèmes fondamentaux, dans le but de concevoir une stratégie globale de mobilisation des ressources. Le cadre proposé peut également améliorer la cohérence au niveau de la communication externe concernant les offres que l'UIT propose aux membres et aux autres parties prenantes.

Les cinq principales valeurs piliers du cadre de positionnement d'une UIT unie dans l'action s'appuient sur des capacités déjà démontrées par l'UIT:

1) constituer une plate-forme fédératrice;

2) façonner les politiques du marché et éclairer les décisions en matière d'investissement;

3) favoriser les économies d'échelle grâce à la normalisation;

4) fournir des données et des connaissances fiables;

5) coordonner des projets multi-parties prenantes.

Le Secrétariat propose de tirer parti de ces cinq valeurs piliers qui constitueront la base en vue de l'élaboration d'une proposition de valeur pour une stratégie de mobilisation des ressources unique à l'échelle de l'UIT.

Tableau 2 – Cadre de positionnement d'une UIT unie dans l'action:
cinq valeurs piliers et thèmes transversaux



## 2.5 Gestion des risques

À l'heure où l'UIT redouble d'efforts pour collecter davantage de fonds extrabudgétaires, en sollicitant de plus en plus d'entités non-membres, il est essentiel que des mesures soient prises pour limiter les risques et préserver la réputation et la neutralité de l'Union. À cette fin, l'UIT a mis en œuvre des politiques et des procédures visant à renforcer sa gestion des risques en matière de partenariats et de collecte de fonds, notamment l'Ordre de service N° 20/03 portant sur les lignes directrices de l'UIT concernant les parrainages liés aux manifestations et publié en 2020 et, plus récemment, l'Ordre de service N° 22/12 relatif aux lignes directrices de l'UIT sur la diligence due pour les entités du secteur privé qui ne sont pas membres de l'UIT, publié fin 2022, qui exige que les fonctionnaires de l'UIT procèdent à des vérifications sur les entités qui ne sont pas membres avant de conclure tout accord officiel. Cette procédure de diligence due fait suite aux recommandations des auditeurs internes et des vérificateurs extérieurs des comptes et s'appuie sur les bonnes pratiques des institutions des Nations Unies qui ont été adaptées à l'UIT.

## 2.6 Stratégies potentielles pour l'avenir

Trois domaines d'action initiaux ont été recensés:

**a) Renforcer la base de membres afin d'accroître la mobilisation et poser les fondements pour la modification de la structure des contributions des Membres de Secteur.**

 Il s'agit notamment:

• d'examiner les solutions permettant de renforcer la participation des membres et la proposition de valeur;

• de mettre en œuvre de nouvelles mesures pour mieux coordonner la gestion des comptes et les services fournis aux États Membres, aux Membres de Secteur, aux bailleurs de fonds, etc.;

• d'investir dans des outils internes, notamment des systèmes informatiques, renforcer les capacités et les compétences du personnel, rationaliser et moderniser les règles et les processus financiers et administratifs, etc.;

• d'encourager les Membres de Secteur actuels à être membres de plusieurs Secteurs et les Associés à devenir des Membres de Secteur à part entière;

• d'identifier les principales entreprises non-membres issues de secteurs sous‑représentés de l'écosystème numérique, afin qu'elles deviennent membres de l'UIT.

**b) Concevoir des initiatives thématiques sous l'angle de l'unité d'action de l'UIT, en complément de l'adhésion, en formalisant les contributions "extrabudgétaires" sous la forme d'engagements sur plusieurs années.**

 Il s'agit notamment:

• de concevoir et de promouvoir des initiatives thématiques sous l'angle de l'unité d'action de l'UIT pour compléter les activités financées par le budget ordinaire;

• de renforcer la coordination, conformément au principe d'une UIT unie dans l'action, avec les membres, les partenaires et les bailleurs de fonds;

• de renforcer les capacités concernant la mise en œuvre des projets.

**c) Exploiter les offres autonomes pour tirer un meilleur parti de leur valeur et de leur portée et favoriser les synergies.**

 Il s'agit notamment:

• de tirer parti des grandes manifestations organisées par l'UIT, qui ont permis de créer des communautés de membres et de partenaires partageant les mêmes intérêts, afin d'élaborer une proposition de valeur plus globale et plus efficace;

• d'examiner le portefeuille de produits et de services de l'UIT, afin d'étudier la possibilité d'accroître les produits budgétaires provenant des Membres de Secteur;

• d'examiner la possibilité d'augmenter les seuils minimaux pour les parrainages et les contributions volontaires dans le cadre d'un ordre de service, afin de tenir compte du coût interne d'acquisition sur les plans de l'administration et de personnel.

# 3 Prochaines étapes et mesures prévues par le Secrétariat

Le Conseil est invité à prendre note du présent document. Sur la base des avis du Conseil, le Secrétariat mettra à jour et affinera le projet de stratégie de mobilisation des ressources à l'échelle de l'UIT présenté dans le présent document. Tous les participants au Conseil sont également encouragés à prendre contact avec le Secrétariat de l'UIT dans le cadre d'échanges bilatéraux, afin de présenter leurs points de vue et leurs suggestions.

Dans l'immédiat, le Secrétariat a constitué une équipe spéciale chargée de la mise en œuvre de l'approche "Une UIT unie dans l'action", dont le rôle sera d'évaluer, de coordonner et d'étudier la mise en œuvre initiale, à titre pilote, de la stratégie de mobilisation des ressources. Des informations mises à jour sur la stratégie de mobilisation des ressources définitive et l'état d'avancement de sa mise en œuvre seront présentés au Conseil à sa session de 2024.

*Annexes:* **2**

Annexe 1

Principaux bailleurs de fonds pour 2022

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Organisation | Pays | Montant (CHF) |
| Département fédéral des affaires étrangères | Suisse | 1 020 000 |
| Ministère de l'industrie et des technologies de l'information | Chine | 985 924 |
| Agence norvégienne de coopération pour le développement | Norvège | 932 498 |
| Ministère des affaires internes et des communications | Japon | 833 170 |
| Ministère des affaires étrangères et du commerce | Australie | 826 259 |
| PNUD et Fonds d'affectation spéciale multi-partenaires (MPTF) | International | 697 178 |
| Département de la communication et des arts | Australie | 688 978 |
| Représentant permanent de la Mission de la République de Corée et Ambassadeur | République de Corée | 606 916 |
| Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement | Royaume-Uni | 525 555 |
| Fondation Botnar | Suisse | 442 247 |

Annexe 2

Contributions versées par des organisations d'aide publique au développement, des ministères des affaires étrangères et des missions en 2022

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Organisation | Pays | Montant (CHF) |
| Département fédéral des affaires étrangères | Suisse | 1 020 000 |
| Agence norvégienne de coopération pour le développement | Norvège | 932 498 |
| Ministère des affaires étrangères et du commerce | Australie | 826 259 |
| Représentant permanent de la Mission de la République de Corée et Ambassadeur | République de Corée | 606 916 |
| Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement | Royaume-Uni | 525 555 |
| Secrétariat d'État aux affaires extérieures et mondiales | Espagne | 394 031 |
| Mission permanente du Japon | Japon | 138 365 |
| Büro Führungskräfte zu Internationalen Organisationen | Allemagne | 127 421 |
| Mission permanente de la République tchèque | République tchèque | 20 373 |
| République et canton de Genève | Suisse | 1 500 |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. OIM, Programme et budget pour 2023. Voir le Document [C/113/7](https://governingbodies.iom.int/system/files/fr/scpf/31st/C-113-7%20-%20Programme%20et%20Budget%20pour%202023.pdf). [↑](#footnote-ref-1)
2. [Communiqué de presse de l'OMS](https://www.who.int/fr/news/item/22-05-2023-seventy-sixth-world-health-assembly---daily-update--22-may-2023). [↑](#footnote-ref-2)
3. [Communiqué de presse de l'OMM](https://public.wmo.int/fr/medias/communiqu%C3%A9s-de-presse/le-congr%C3%A8s-m%C3%A9t%C3%A9orologique-mondial-d%C3%A9finit-de-nouvelles-priorit%C3%A9s). [↑](#footnote-ref-3)